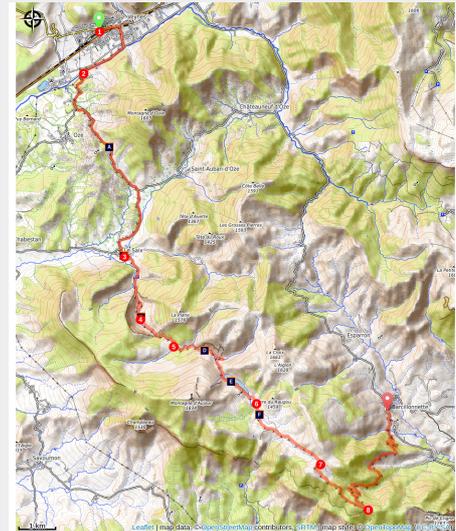


G1-Étape 01 - Veynes - Barcillonnette



Petite Céüse (Norman Lancelot)



Étape évoluant sur de petites routes départementales, pour prendre de la hauteur dans le défilé du Gouravour et découvrir l'abbaye de Clausonne et le lac de Peyssier. Variante possible par la piste forestière de Pibounet. L'itinéraire débute dans la vallée du Petit Buëch et monte au col de la Bachassette dans un paysage de marnes noires par la petite D48. Il rejoint le charmant village du Saix puis emprunte le défilé du Gouravour pour accéder à la plaine de Peyssier, au pied de la montagne d'Aujour. Le trajet redescend par une piste forestière dans la vallée du Déoule à Barcillonnette.

Infos pratiques

Pratique : Vélo Gravel

Durée : 4 h

Longueur : 28.6 km

Dénivelé positif : 1052 m

Difficulté : Difficile

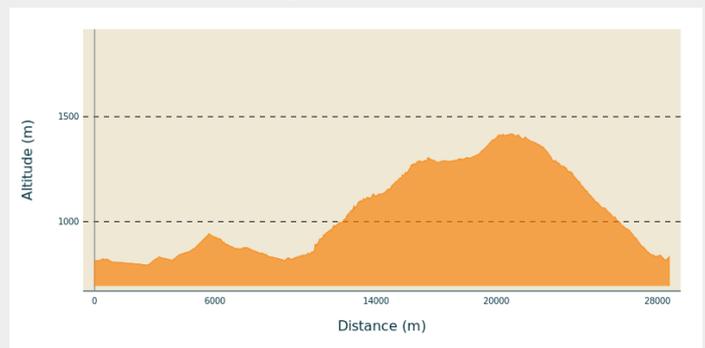
Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Veynes

Arrivée : Barcillonnette

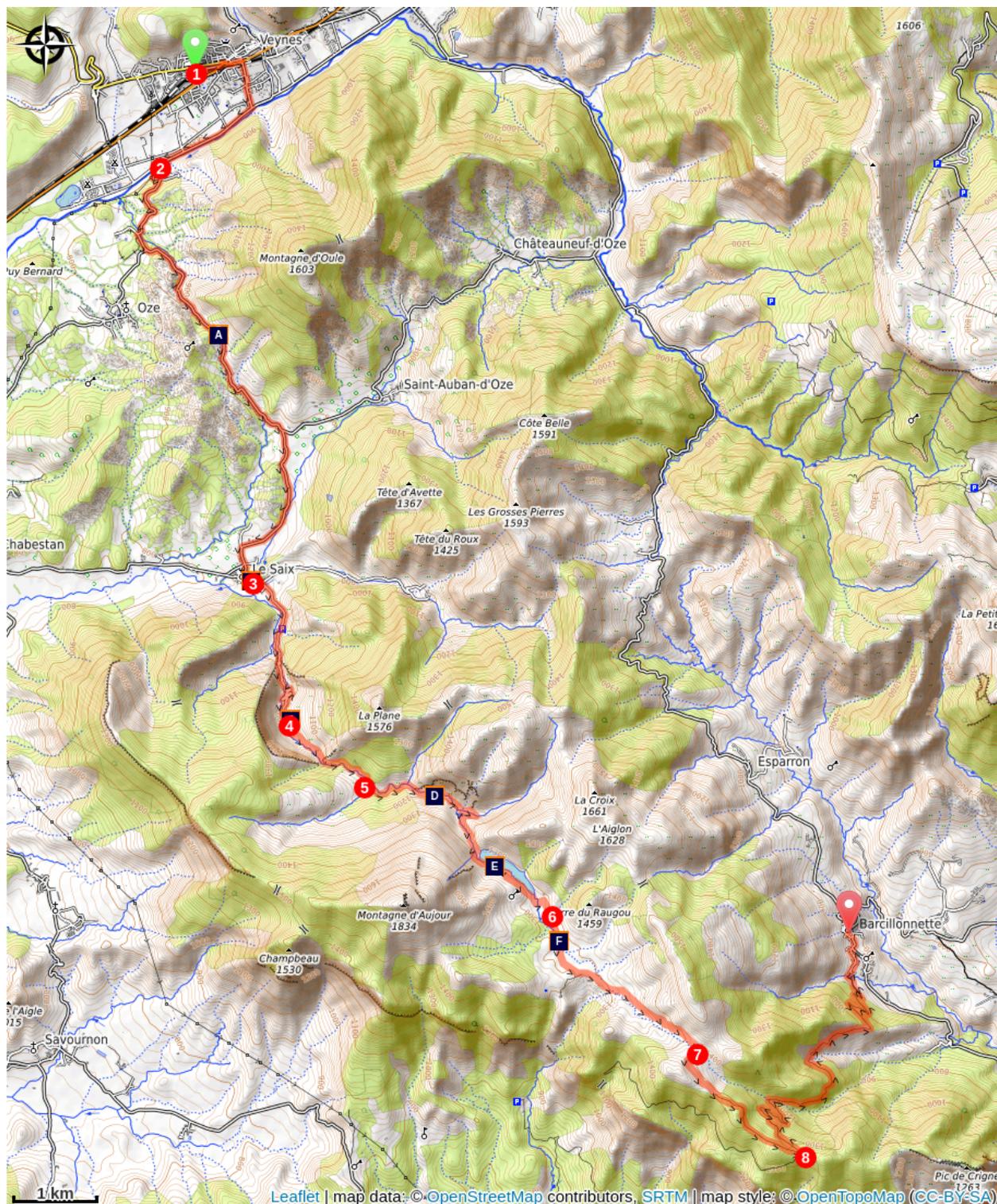
Profil altimétrique



Altitude min 793 m Altitude max 1418 m

1. Au départ de la gare de Veynes, remonter vers le centre-ville. Au rond point prendre la RD994 en direction de Gap sur 300 m et au rond-point suivant, tourner à droite dans la rue Picasso. Au bout de cette rue, tourner à droite en direction du village du Saix sur la digue du Petit Buëch.
2. Continuer sur la RD48, puis la RD49 qui monte au Col de la Bachassette, jusqu'au village du Saix. La route sillonne à travers de jolis paysages de marnes. Le dépaysement commence.
3. Au Saix, prendre à gauche la rue de la Seigneurie, traverser le village et suivre la RD249t jusqu'au Faï. La route se rétrécit et grimpe à travers les gorges étroites et sinueuses du torrent de Maraize.
4. Au hameau du Faï, continuer en face sur la piste forestière en direction de l'abbaye de Clausonne. Sur la gauche, on aperçoit les trompes du Faï. Plus loin, les ruines de l'abbaye de Clausonne accueillent à ciel ouvert les pèlerins de passage.
5. Une fois la visite de l'abbaye de Clausonne terminée, poursuivre sur la route forestière en direction du lac de Peyssier.
6. Après avoir longé le lac, suivre la piste (GR®93) dans la plaine en laissant le sentier de droite qui rejoint le gîte des Oustaus. Environ 1 km plus loin, abandonner le GR®93 (sentier à gauche) et continuer sur la piste. A la prochaine jonction de piste, suivre celle d'en face jusqu'au Col de Peyssier.
7. Au col de Peyssier, entamer la descente, suivre la direction du col des Selles par une piste forestière.
8. Au col des Selles, prendre à gauche la piste forestière des Selles qui sillonne la forêt domaniale de Beynon. A la patte d'oie suivante, continuer en face à la descente. Puis, à la 2ème intersection, bifurquer à gauche en épingle. Cette voie conduit directement au village de Barcillonnette.

Sur votre chemin...



-  Les étranges terres noires du col de la Bachassette (A)
-  Le hameau du Fai : liens sociaux et curiosités sonores (C)
-  Lac de Peyssier (E)

-  Village du Saix (B)
-  Espace Naturel Sensible de la Haute Vallée de Maraize (D)
-  Plateau de Peyssier (F)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...



Les étranges terres noires du col de la Bachassette (A)

En d'autres lieux, on les appelle « mauvaises terres » parce que rien n'y pousse. Ici, l'endroit se nomme Bachassette, la petite cuvette, parce que l'eau stagne après y avoir sculpté un étrange paysage.

La marne doit sa couleur au carbone caractéristique à sa formation en milieu marin profond, où l'absence d'oxygène a permis la conservation de la matière organique. Sa forte teneur en argile (70%) implique une forte perméabilité et rend stérile les terrains.

Elle est aussi très friable. C'est la forte pression exercée sur elle par la masse sédimentaire, qui lui a donnée une structure feuilletée facilitant aujourd'hui son érosion. Une érosion par le gel qui la fait éclater en surface et par ruissellement des eaux. C'est ce qui a façonné ces dos d'éléphant !!

Crédit photo : Joelle Noguer



Village du Saix (B)

Le charmant village du Saix vous surprendra par ses maisons en pierre qui rappellent l'architecture provençale. Vous pourrez découvrir les ruines du château, ravagé par les guerres de religion du 16ème siècle lorsque la famille seigneuriale de Gruel décida d'y donner asile à de nombreux ecclésiastiques.

Tout près des ruines, la statue blanche de La Vierge surplombe le village. Elle a été hissée en 1943 sur un traineau tiré par des mulets et provient d'un don d'un réfugié de Lorraine accueilli au Saix au début de la Seconde Guerre Mondiale.

Érigée vers 1605, l'église Saint-Vincent est située au cœur du village pittoresque et remplace les églises Saint-Vincent (au cimetière) et Sainte-Catherine (à côté du château) disparues.

Crédit photo : Rémi Borel



Le hameau du Faï : liens sociaux et curiosités sonores (C)

Le hameau du Faï est un lieu d'accueil géré par l'association Les Villages des Jeunes-Solidarités Jeunesses. Il participe activement à la vie sociale de la vallée du Buëch. Des chantiers de jeunes internationaux et des chantiers d'insertion sont accueillis sur site, des animations culturelles ainsi que des soirées à thème sont organisées et favorisent le brassage interculturel et générationnel.

En 1994, a été créé un ensemble musical monumental unique au monde : d'énormes "trompes" (enceintes acoustiques directionnelles) ont été construites face à une formidable chambre d'écho naturelle constituée par les falaises qui surplombent le site. Le son par un effet de cathédrale emplit toute la vallée. L'instrument est aujourd'hui destiné à des expérimentations et performances sonores sans limites ni équivalent ailleurs dans le monde. Le festival "la Montagne qui chante" a lieu tous les 17 août.

Crédit photo : Norman Lancelot



Espace Naturel Sensible de la Haute Vallée de Maraize (D)

La Haute Vallée de Maraize, site de 2 000 hectares, a été classée « Espace Naturel Sensible » par le Conseil Départemental des Hautes-Alpes en 1987 du fait de la somptuosité de ses paysages et de ses caractéristiques géologiques et floristiques particulières.

Le climat, d'influence fortement méditerranéenne dans un massif alpin de moyenne altitude et très accidenté, favorise le développement d'une flore et d'une faune d'une grande diversité grâce aux différents biotopes existants.

L'entrée dans le massif d'Aujourd se fait par les gorges du Gouravour, impressionnantes par leur étroitesse et leur hauteur. Elles offrent un panorama géologique assez unique, et recèlent des trésors cachés, comme des genévriers thurifères vieux de mille ans ! Les couples d'aigles et les chamois accompagnent parfois les visiteurs.

Ce territoire est aujourd'hui abandonné par les hommes : les vestiges de l'abbaye de Clausonne et la ferme du Faï sont les derniers foyers d'une occupation qui fut pourtant durable et importante. L'installation en l'an mille du castrum d'Oze, au pic de Saint-Ponçon, sur le rebord nord ouest du massif, illustre cette dimension tutélaire.

Ce plateau d'altitude, « château fort naturel », a abrité sur tout son espace une population nombreuse dans le lointain Moyen-Âge ; le site d'Oze-la-vieille, en bordure du massif au-dessus du Saix, permet de mesurer à quel point Aujourd n'était pas un territoire marginal, mais fut le cœur du Val-d'Oze.

Crédit photo : Norman Lancelot



Lac de Peyssier (E)

Le nom Peyssier vient de l'occitan peissier qui vient lui-même du latin paxilli qui désigne un bassin, une retenue d'eau produite par un barrage de pieux. Dans les années 1970, un barrage a été construit pour développer l'irrigation agricole dans le Val-d'Oze.

Crédit photo : Norman Lancelot



Plateau de Peyssier (F)

Les traces d'habitat restent assez discrètes dans le vallon et pourtant, ce territoire fut bien investi. Un castrum (château fort et village) existait près de la ferme des Oustaus aux XIIe et XIVe siècles. Il était rattaché à la seigneurie d'Oze et avait été placé sous la dépendance des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le site fortifié a disparu à l'occasion des crises de la fin du Moyen-Âge, puis a été réoccupé au cours du XVIe siècle. Des quatre fermes qui occupaient le plateau, il ne subsiste que deux bâtiments à Laboudou et aux Oustaus. Il existait deux autres fermes et maisons au Jas des Aygues et au Raugou qui sont largement ruinées. Toutes ces fermes appartenaient depuis le XVIIe siècle au moins au seigneur de Vitrolles qui en retirait des revenus relativement importants. Elles étaient affermées à des fermiers ou métayers qui versaient une rente au seigneur contre le droit d'occuper ses terres.

À la fin des années 1870, ces fermes passent à une société contrôlée par François Pavie, maire de Savines, qui revend ce domaine à l'administration des Eaux et Forêts. Les fermes situées sur les contreforts sud de Peyssier aux quartiers du Grand Pré, des Selles et de Rochecourbe étaient également habitées par des agriculteurs qui étaient propriétaires des terres environnantes. Le hameau des Selles est abandonné au moment de la 1ère guerre mondiale, alors que les deux autres le sont à la fin du XIXe siècle.

En 1906, ces quartiers sont déjà achetés par l'administration des Eaux et Forêts, alors que l'essentiel du domaine des barons de Vitrolles est aujourd'hui la propriété des communes d'Esparron et de Barcillonnette.

Crédit photo : Rémi Borel